



Un projet éolien de territoire

Volkswind France S.A.S

Centre régional de Montpellier

2929 avenue Etienne Méhul

34 070 MONTPELLIER

Tel : 04 67 17 61 02

Mail : montpellier@volkswind.com

Site internet : volkswind.fr

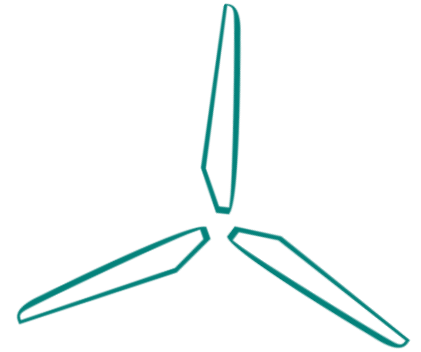


1.

VOLKSWIND

Un interlocuteur unique tout au long du projet :

Volkswind développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens

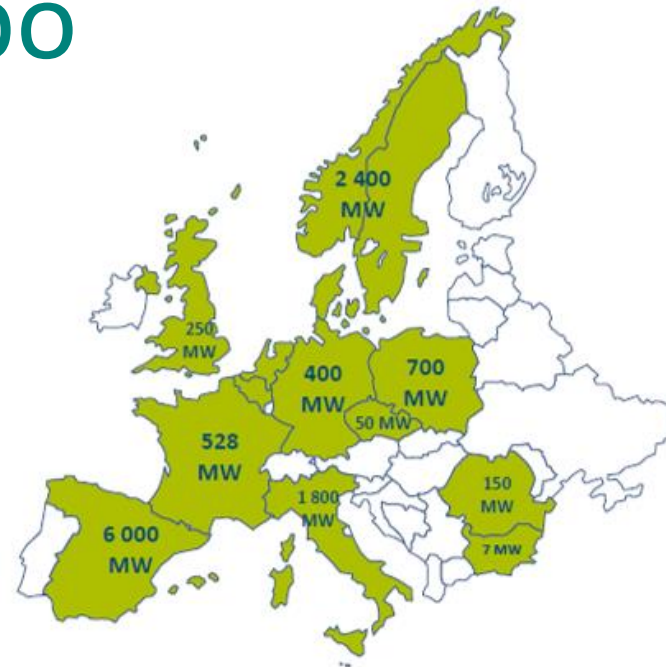


Volkswind, filiale d'Axpo

 Energéticien suisse, multi-énergie

 5 000 employés

 Expertise de plus de 100 ans de production électrique



Volkswind, un groupe expérimenté



Une entreprise pionnière créée en 1993



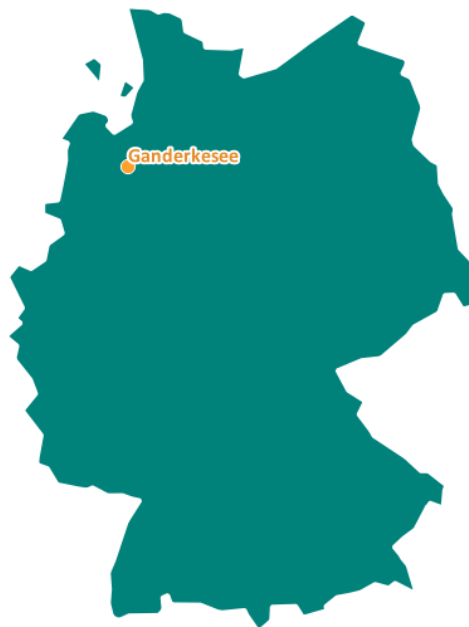
Un des 10 premiers producteurs d'électricité à partir de l'énergie éolienne en Allemagne



30 parcs en exploitation en Allemagne



Siège social :
Ganderkesee



Créée en 2001



Employant + de 70 spécialistes



6 localisations, au plus près des territoires



Nos parcs éoliens en 2022



60 parcs construits



1 000 MW



400 éoliennes

Centre de Montpellier



30 projets en développement



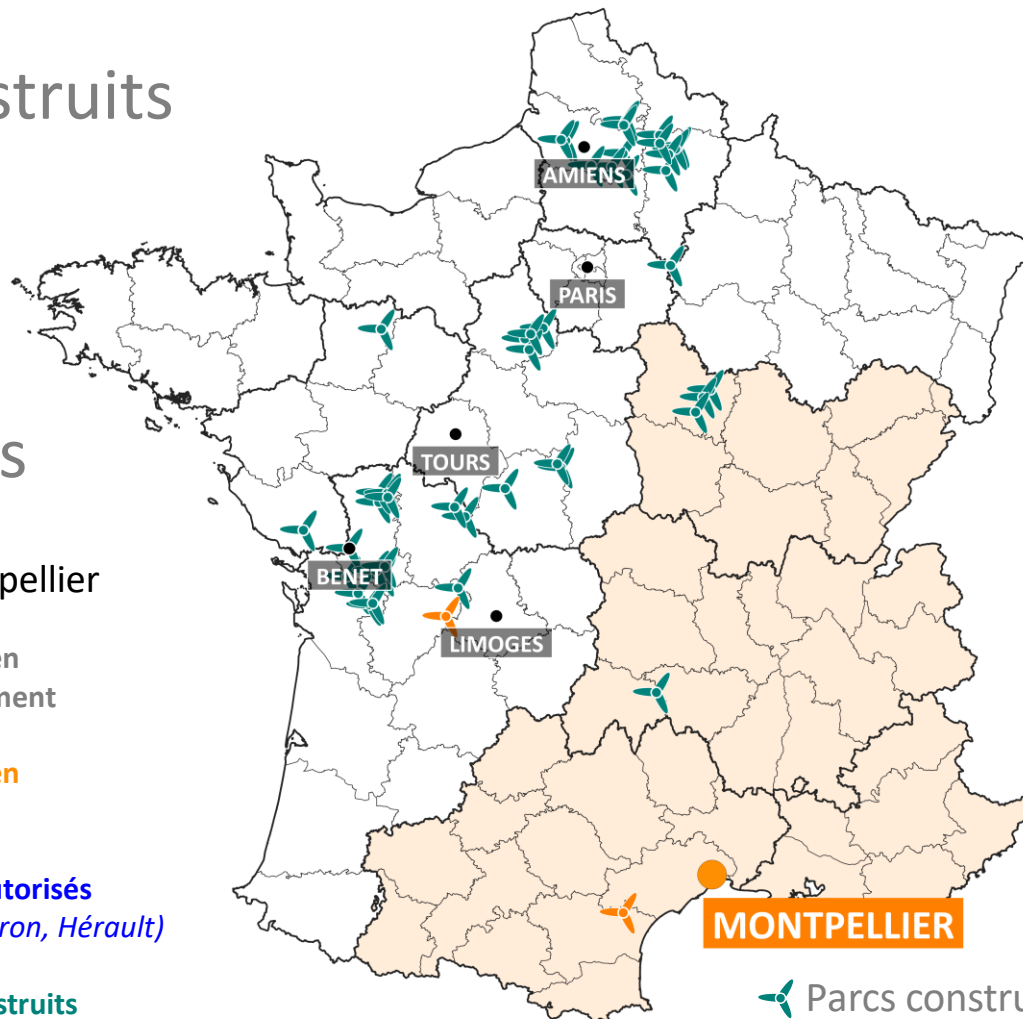
10 projets en instruction



3 projets autorisés
(Aude, Aveyron, Hérault)



4 parcs construits
(Yonne, Cantal)



Parcs construits



Parcs en construction

Volkswind – Nos métiers

Développement

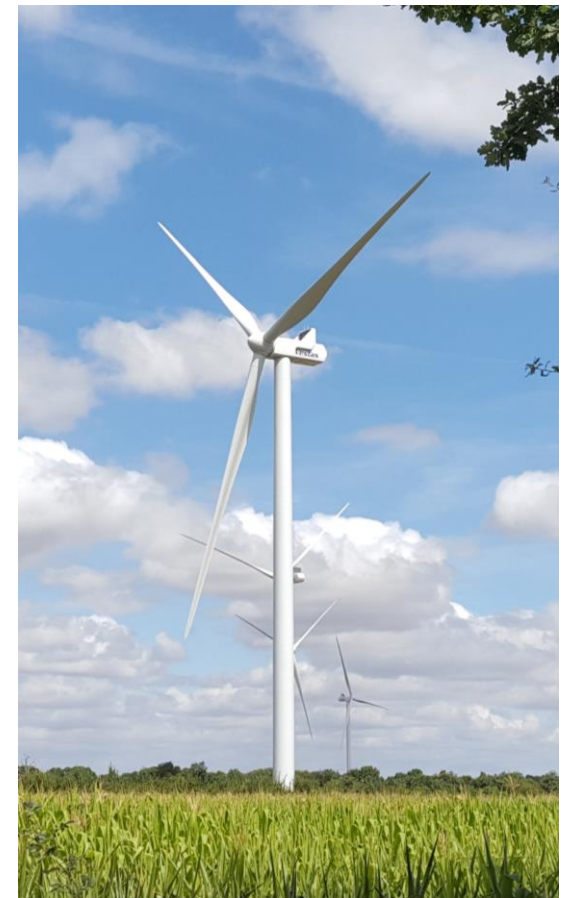


- Y **Etude de pré-faisabilité**
- Y Etude de faisabilité
- Y Elaboration des dossiers administratifs
- Y **Suivi instruction et autorisation**
- Y Réalisation des mesures de suivis lors de l'exploitation
- Y Accompagnement du projet avec l'ensemble de la société civile

Construction



Exploitation - Maintenance

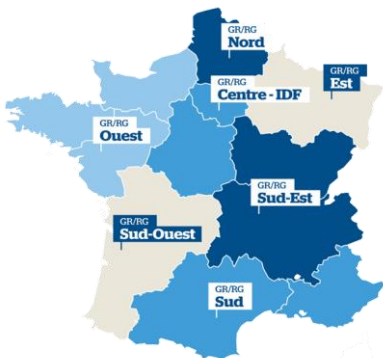


FEE & SER



France Energie Eolienne

- + de 300 membres représentant 90% des éoliennes installées en France et 85% du parc en exploitation
- Charte éthique de développement de projets éoliens (<https://fee.asso.fr/nos-valeurs/>)
- Des commissions internes au niveau national pour travailler sur les volets Lois et Réglementations, Environnements, Servitudes aéronautiques civiles et militaires, ...
- Des groupes régionaux pour être au plus près de nos interlocuteurs: le GR Sud ce sont 8 délégués régionaux et une chargée de missions



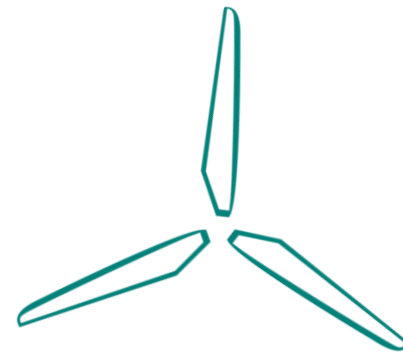
Syndicat des Energies Renouvelables

- + de 450 membres
- Représente l'ensemble des filières des énergies renouvelables

2.

L'énergie éolienne

Une énergie mature, maîtrisée et fiable



L'énergie éolienne



UNE SOURCE

INÉPUISABLE



UNE ÉNERGIE

PROPRE



UNE ÉNERGIE

SÛRE



UNE ÉNERGIE

COMPATIBLE AVEC
D'AUTRES ACTIVITÉS



UNE FILIÈRE

CRÉATRICE D'EMPLOIS



UNE ÉNERGIE

CONCURRENTIELLE SUR
LE MARCHÉ DE
L'ÉLECTRICITÉ

Bilan et objectifs en France

L'éolien couvre
8,2 % de la
consommation
électrique
française

18,8 % d'autres
sources
renouvelables



Autre
(sources non
renouvelables)

Part d'électricité d'origine renouvelable au 30 juin 2021
sur l'électricité consommée en une année glissante

Porter à 40% la
part d'électricité
d'origine
renouvelable



Autre
(sources non
renouvelables)

Objectifs fixés par la programmation pluriannuelle
de l'énergie pour 2030



19 955 MW raccordés
au 30 juin 2022



Objectifs de la PPE

- ✓ **24 100 MW** raccordés pour 2023
- ✓ **34 700 MW** raccordés pour 2028

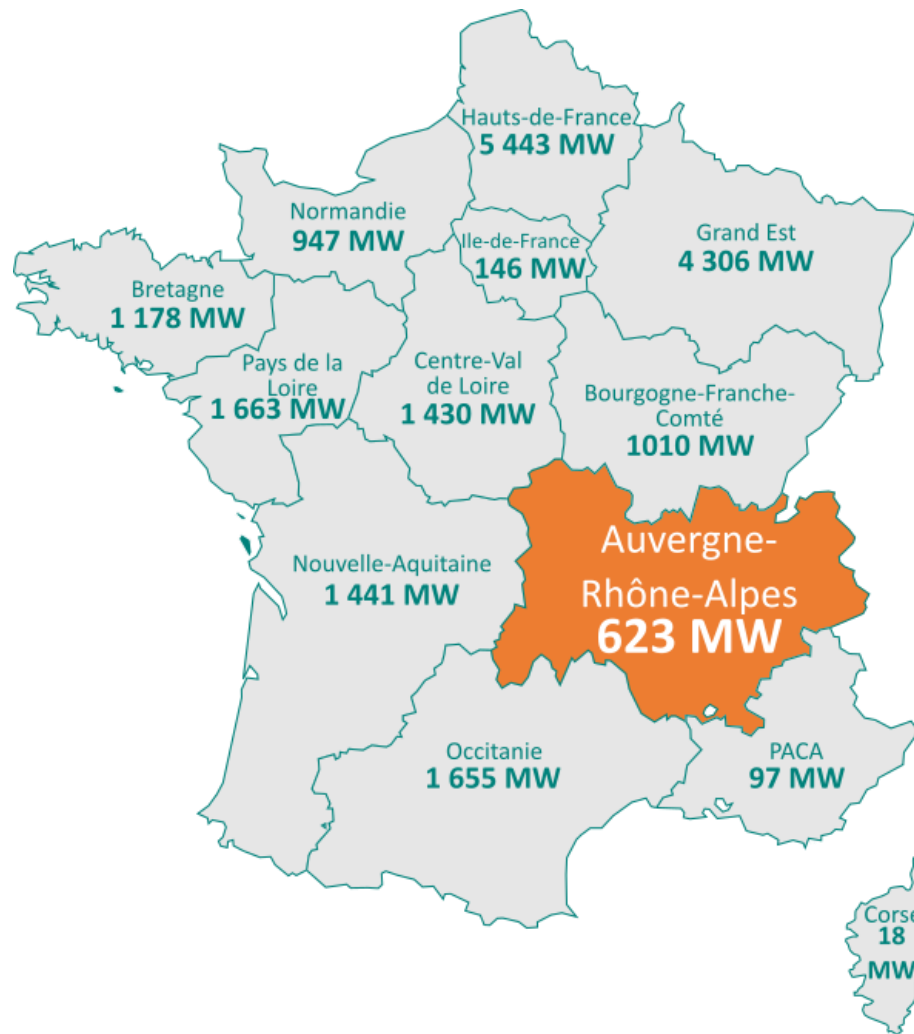
Bilan et objectifs en région

En région ARA,

✎ le SRADDET (approuvé en avril 2020) vise une puissance éolienne installée de **4 000 MW d'ici 2050**.

✎ L'objectif régional pour **2030** est de **2 500 MW**.

✎ A court terme, il est de **1 380 MW** à l'horizon 2023.

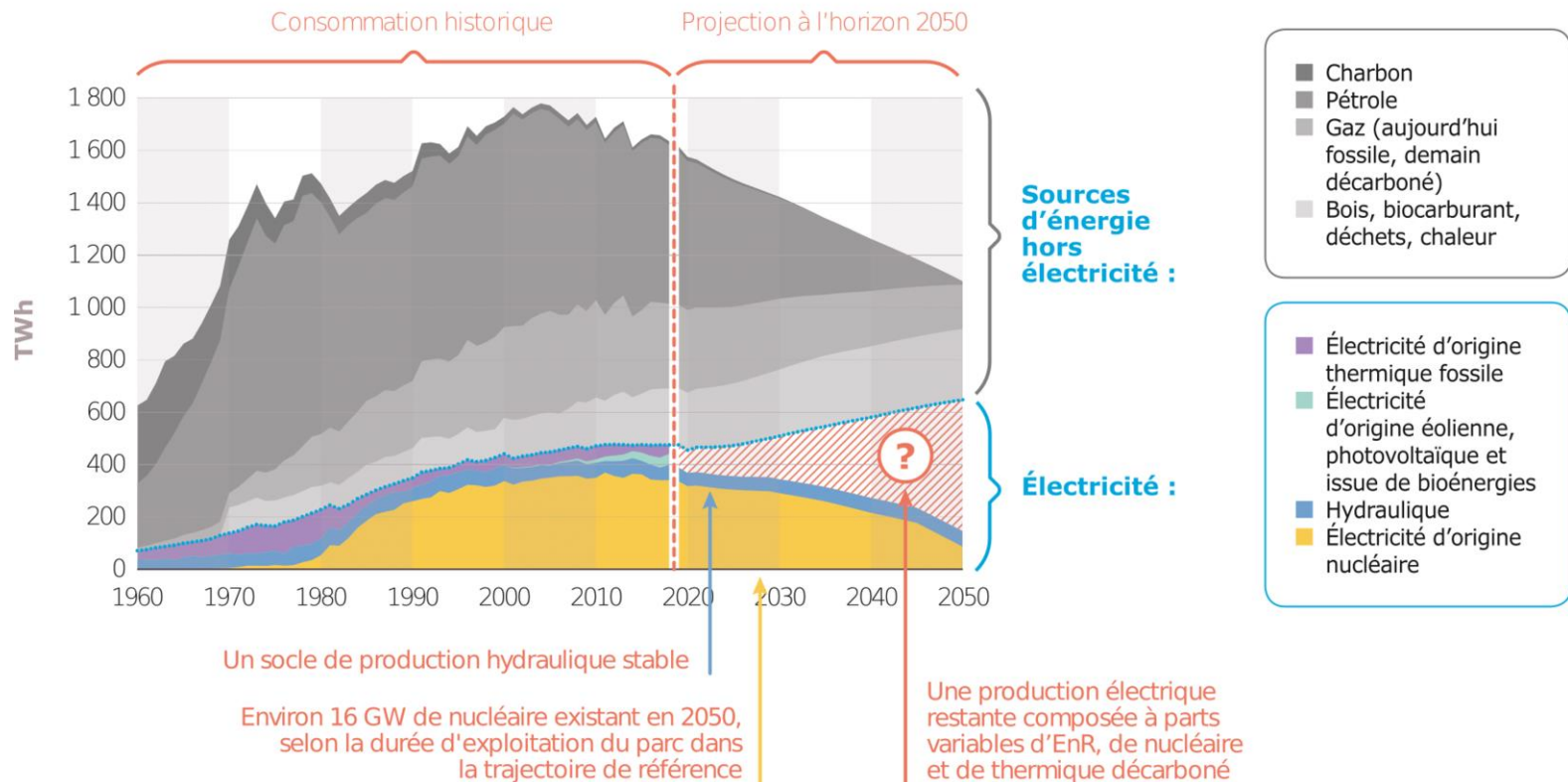


Puissance éolienne installée par région au 30 juin 2022*

Source : *Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, deuxième trimestre 2022 », août 2022

Futurs énergétiques 2050*

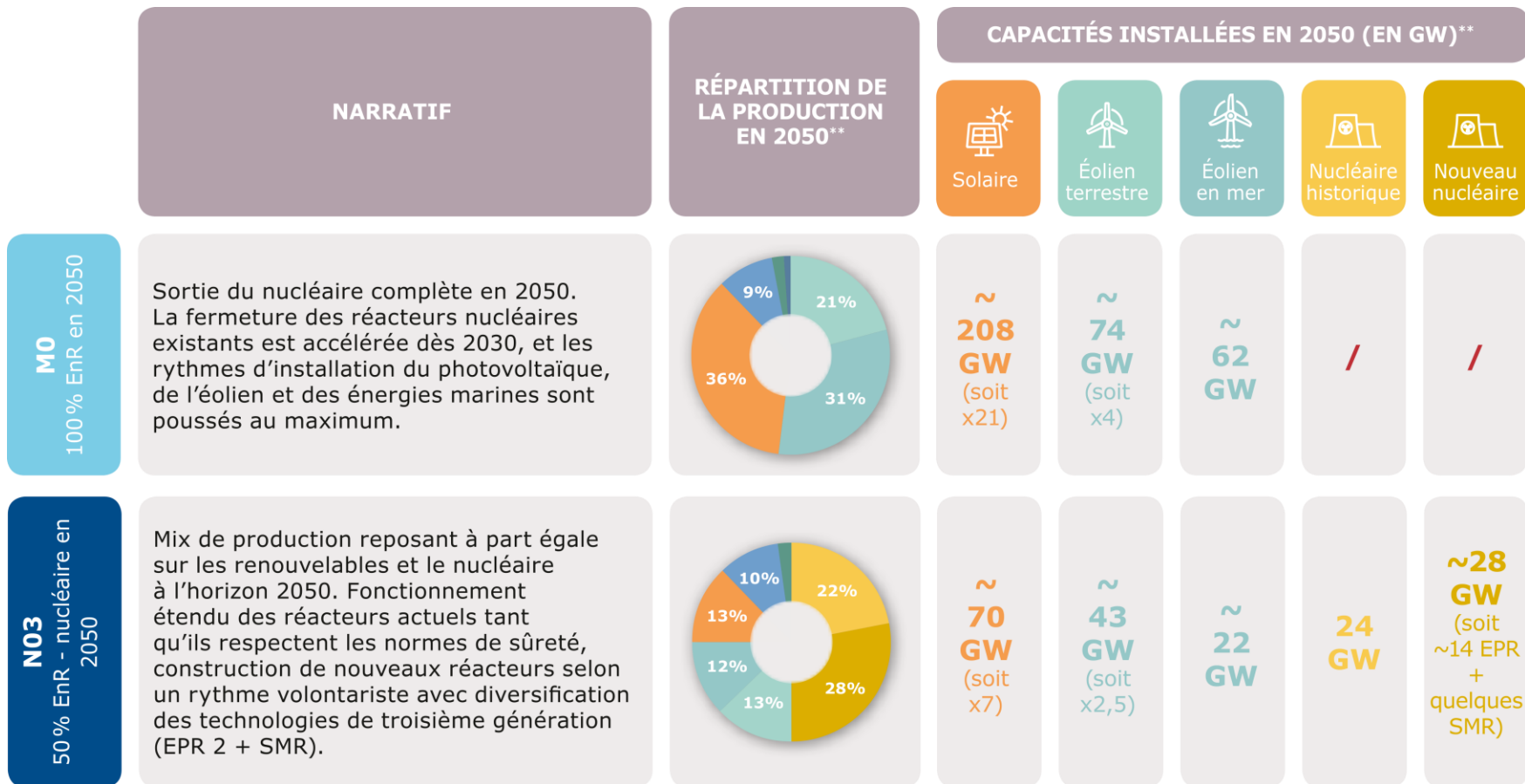
Évolution de la consommation totale d'électricité et de la consommation d'énergie finale pour les autres énergies en France



Evolution de la consommation totale d'électricité à l'horizon 2050*

Source : *RTE, « Futurs énergétiques 2050, bilan de la phase I », juin 2021

Futurs énergétiques 2050*

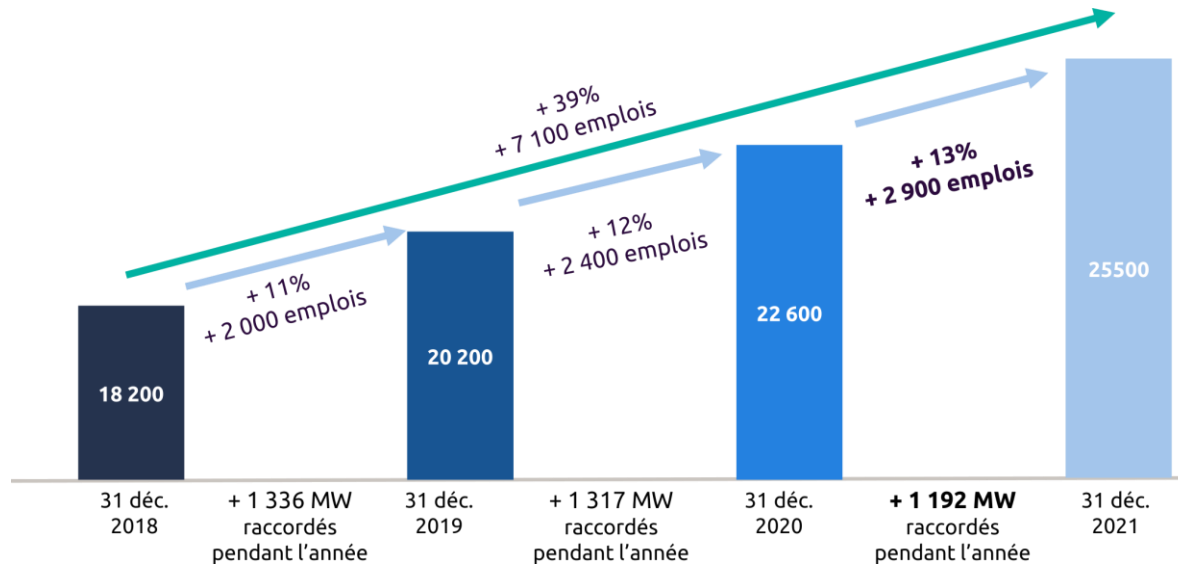


Scénarios de mix de production à l'horizon 2050*

Source : *RTE, « Futurs énergétiques 2050, bilan de la phase I », juin 2021

**Valeurs provisoires à ce stade de simulations, amenées à évoluer à la suite du bouclage en flexibilité

Emplois induits



Evolution des emplois de la filière éolienne entre 2018 et 2021

Source : Etude FEE 2022 et traitement de données Capgemini Invent

Concernant l'**Auvergne-Rhône-Alpes**, région au potentiel éolien important, on comptabilise **2 421 emplois éolien** fin 2021 :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

481 : Etudes et Développement

603 : Fabrication de composants

778 : Ingénierie et Construction

559 : Exploitation et Maintenance

La Stratégie Environnement Energie est de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la **1ère Région Durable d'Europe** en investissant notamment dans les énergies renouvelables.

Acceptabilité

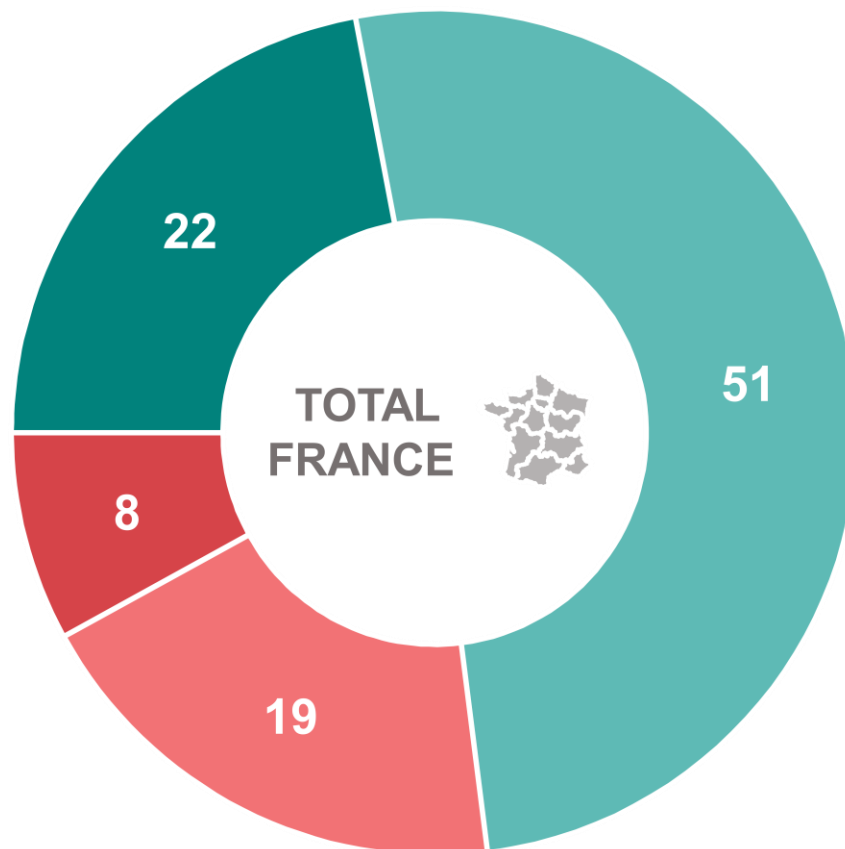
Avez-vous une bonne ou une mauvaise image de l'énergie éolienne ?

Bonne image : 73%

Moins de 35 ans : 88%

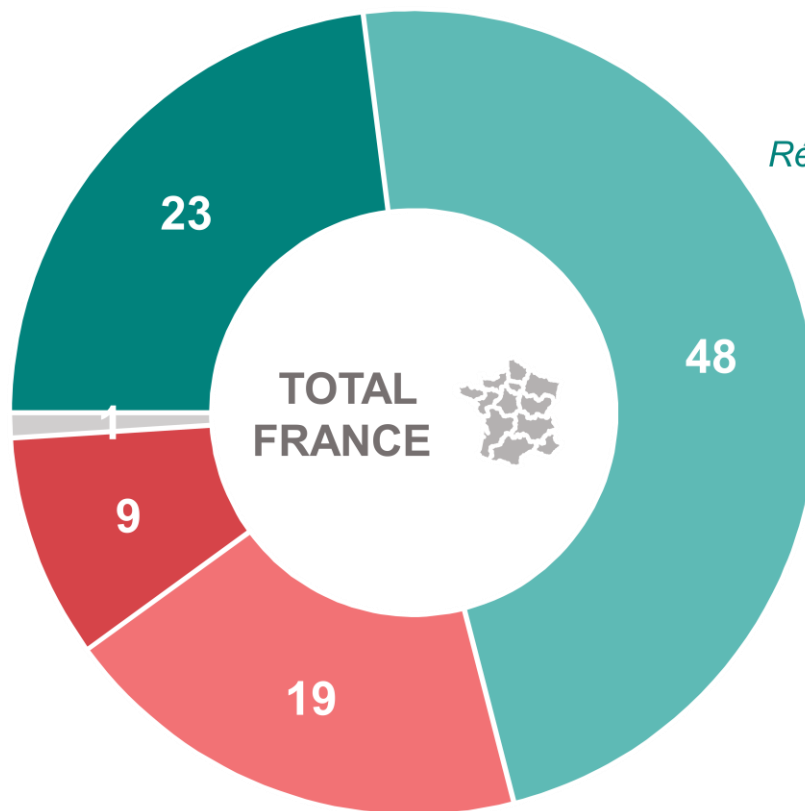
*Résidence principale ou secondaire à moins
de 10 km d'un parc d'éoliennes : 80%*

- Une très bonne image
- Une assez bonne image
- Une assez mauvaise image
- Une très mauvaise image



Acceptabilité

Personnellement, êtes-vous favorable au développement de l'énergie éolienne en France ?



Favorable : 71%

Moins de 35 ans : 84%

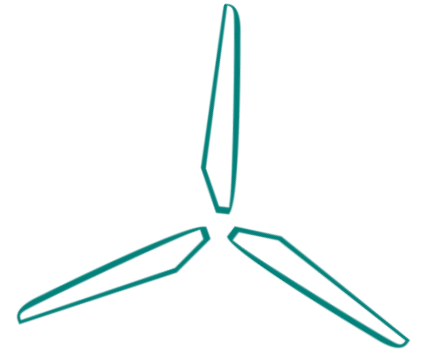
Résidence principale ou secondaire à moins de 10 km d'un parc d'éoliennes : 79%

- Tout à fait favorable
- Plutôt favorable
- Plutôt opposé(e)
- Tout à fait opposé(e)
- Ne se prononce pas

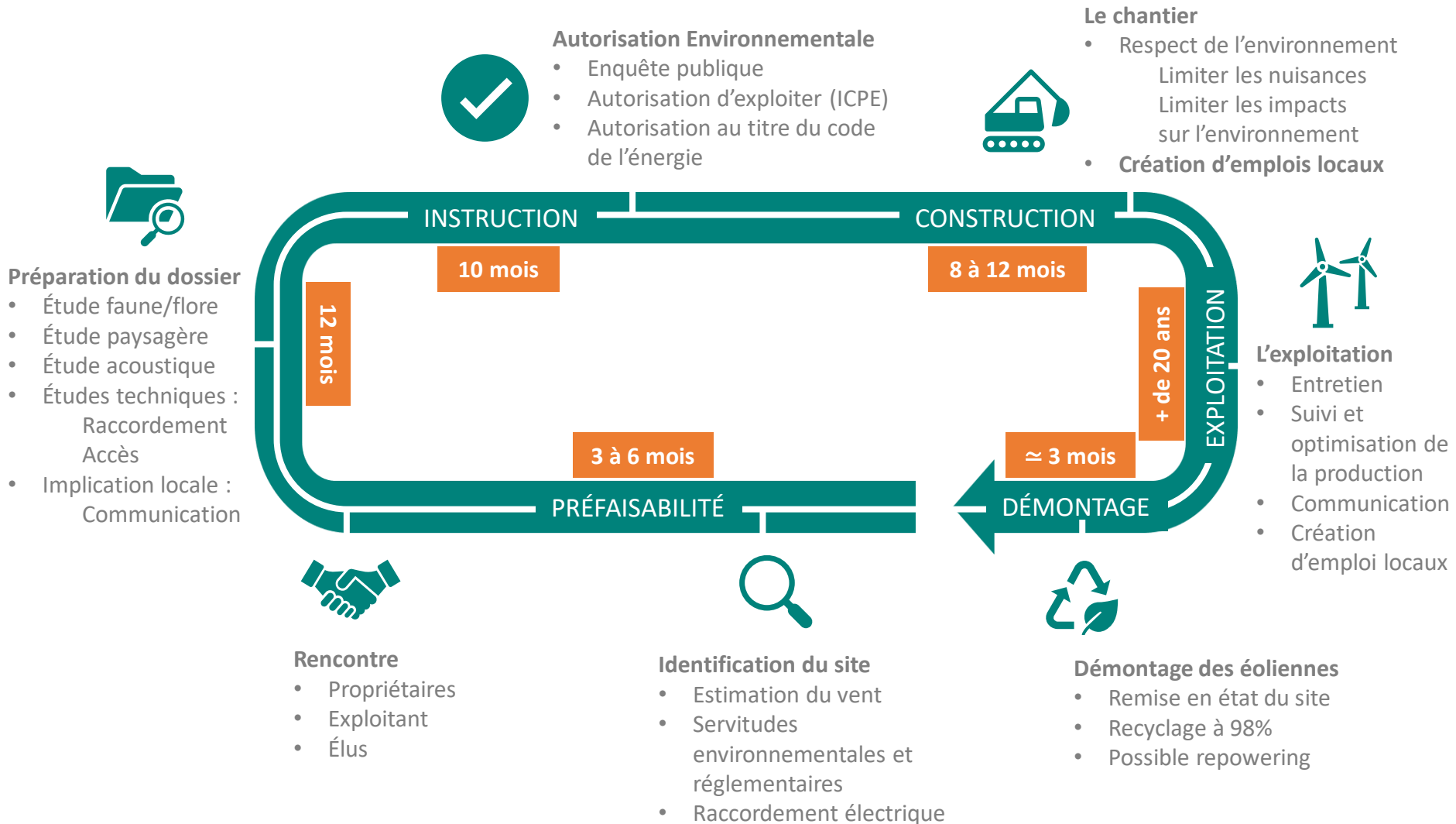
3.

Le projet éolien

sur votre territoire



Déroulement d'un projet éolien



Préparation du dossier

- Étude faune/flore
- Étude paysagère
- Étude acoustique
- Études techniques :
Raccordement
Accès
- Implication locale :
Communication

Autorisation Environnementale

- Enquête publique
- Autorisation d'exploiter (ICPE)
- Autorisation au titre du code de l'énergie

Le chantier

- Respect de l'environnement
Limiter les nuisances
Limiter les impacts sur l'environnement
- **Création d'emplois locaux**

L'exploitation

- Entretien
- Suivi et optimisation de la production
- Communication
- Création d'emploi locaux

Rencontre

- Propriétaires
- Exploitant
- Élus

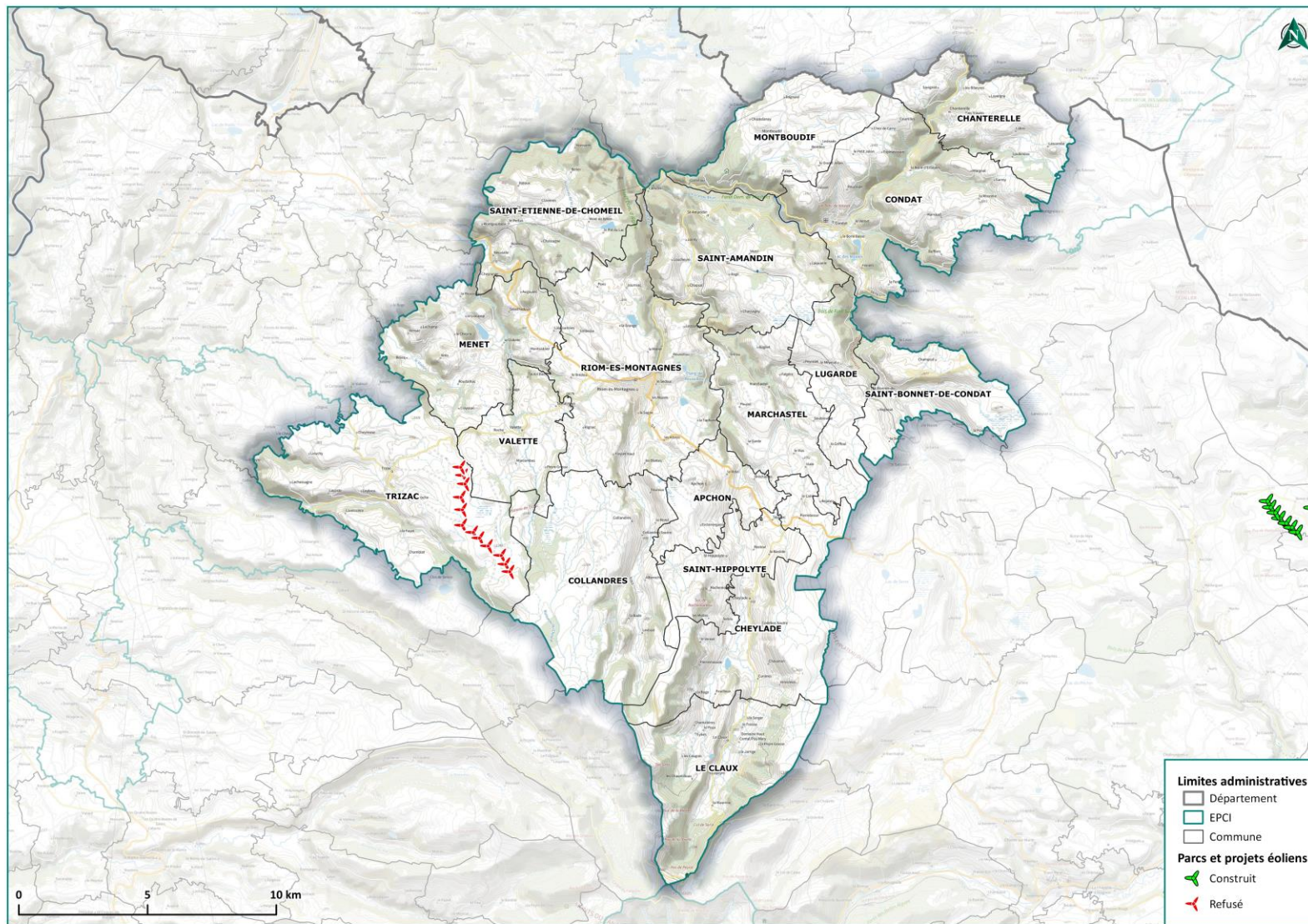
Identification du site

- Estimation du vent
- Servitudes environnementales et réglementaires
- Raccordement électrique

Démontage des éoliennes

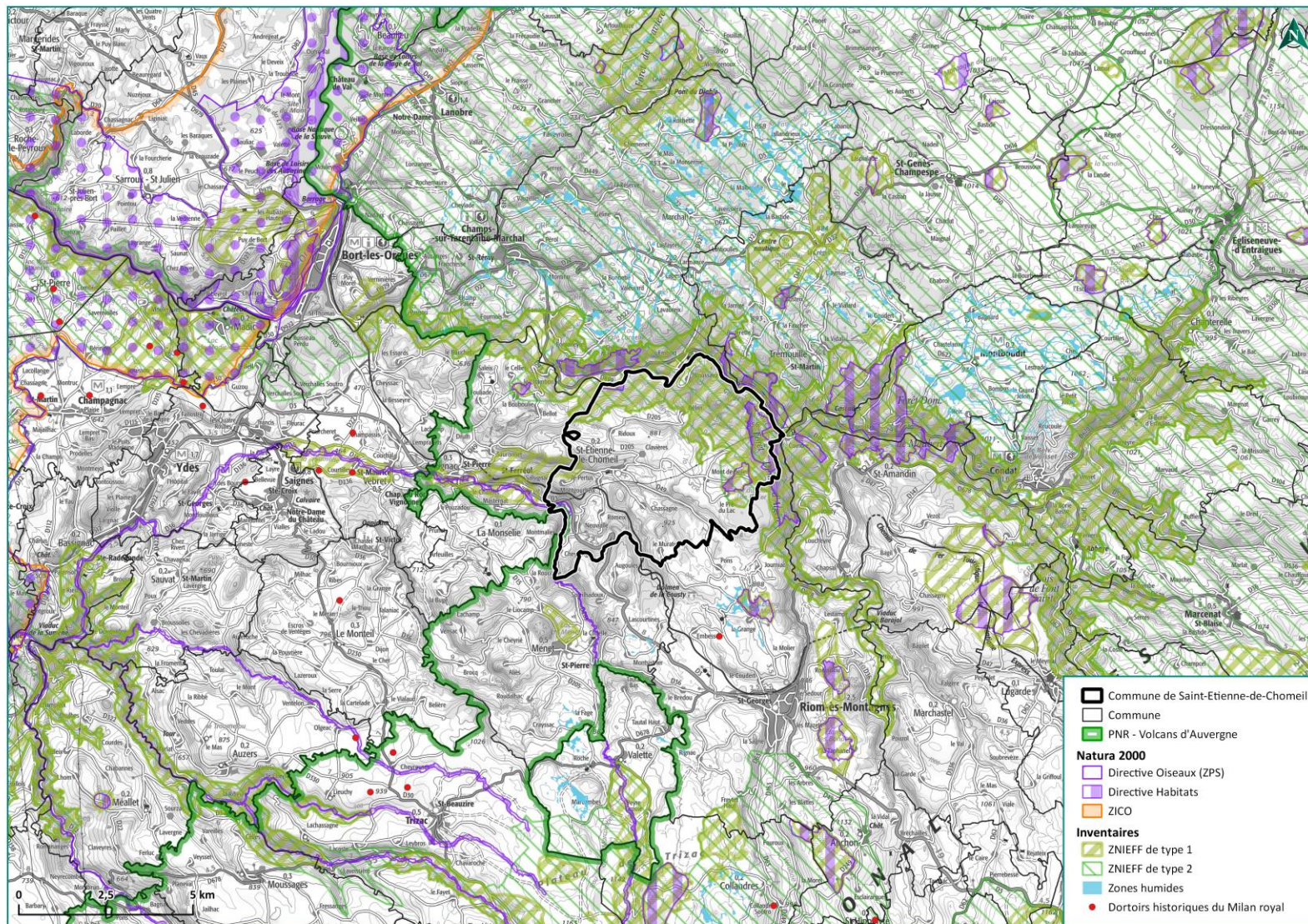
- Remise en état du site
- Recyclage à 98%
- Possible repowering

Etat de l'éolien sur la CC



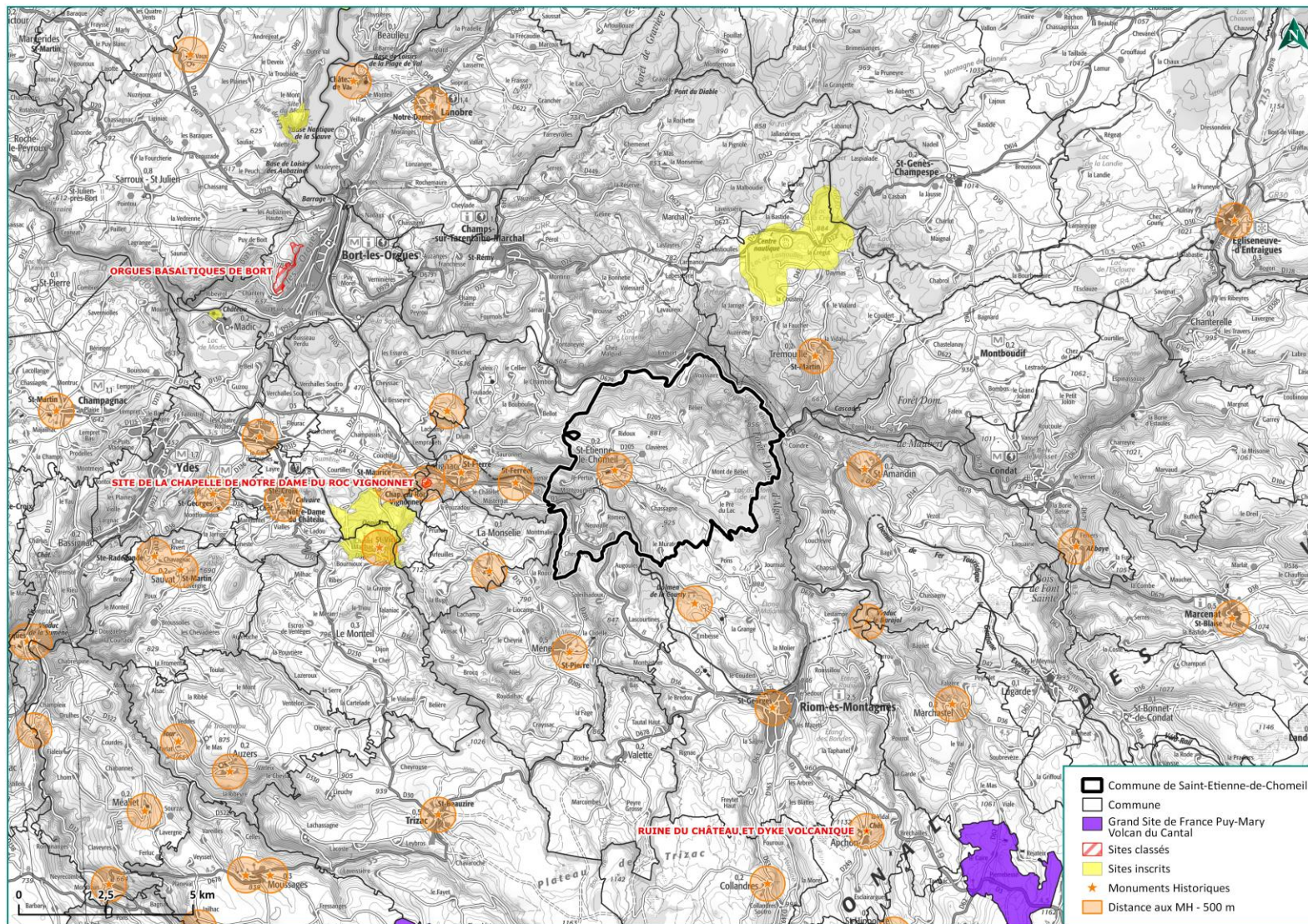
Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Les caractéristiques environnementales



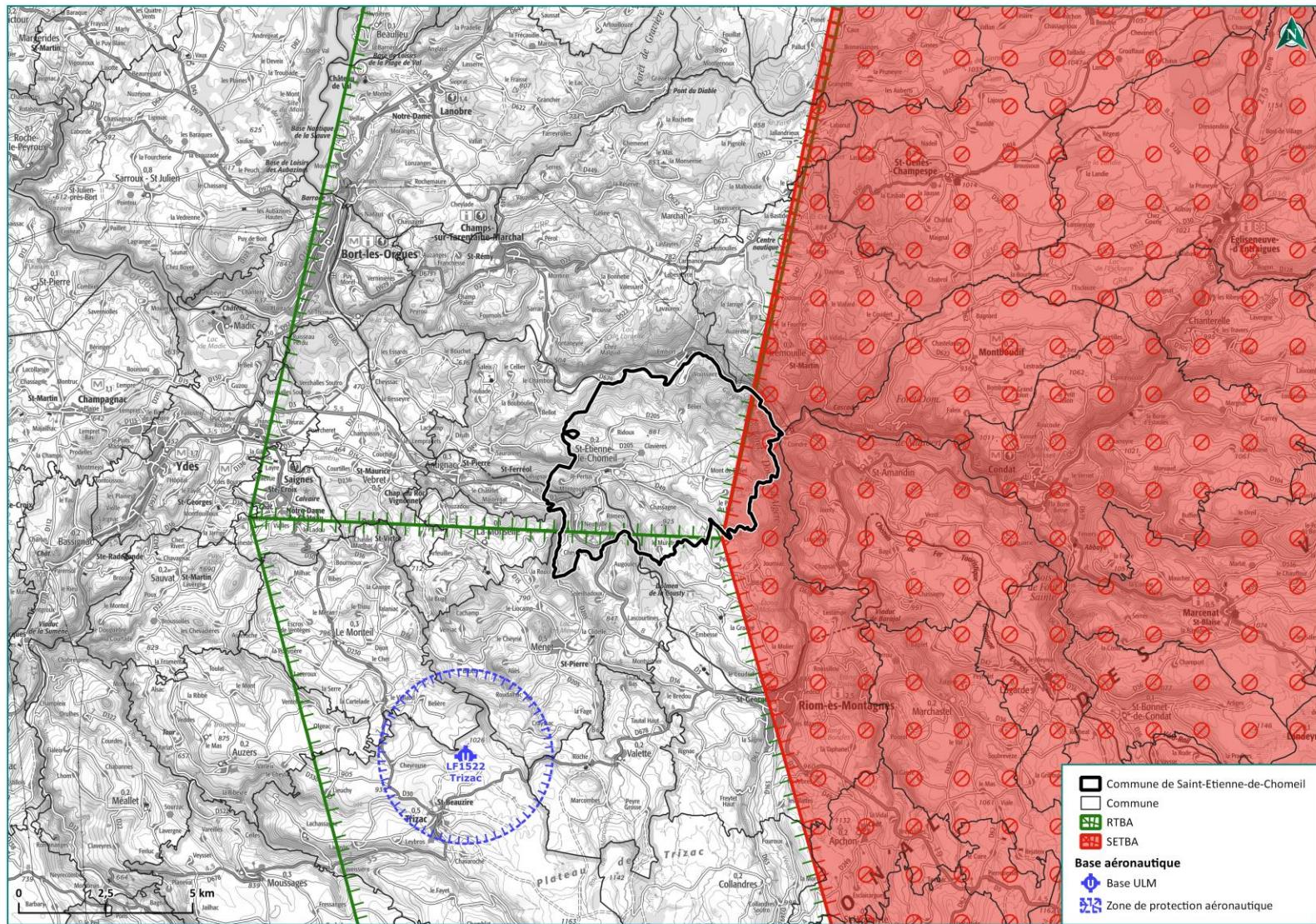
Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Les caractéristiques paysagères



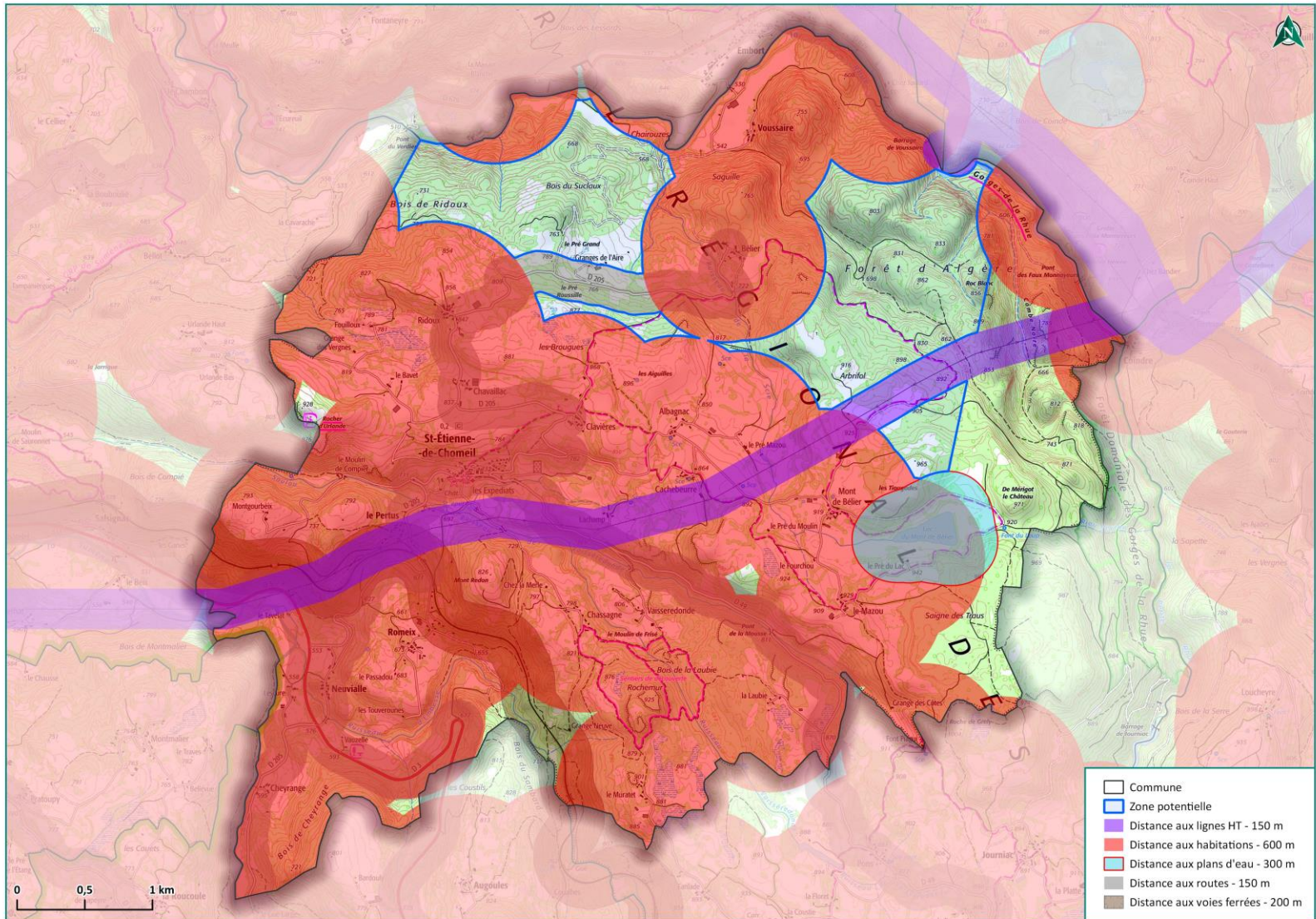
Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Les servitudes aéronautiques



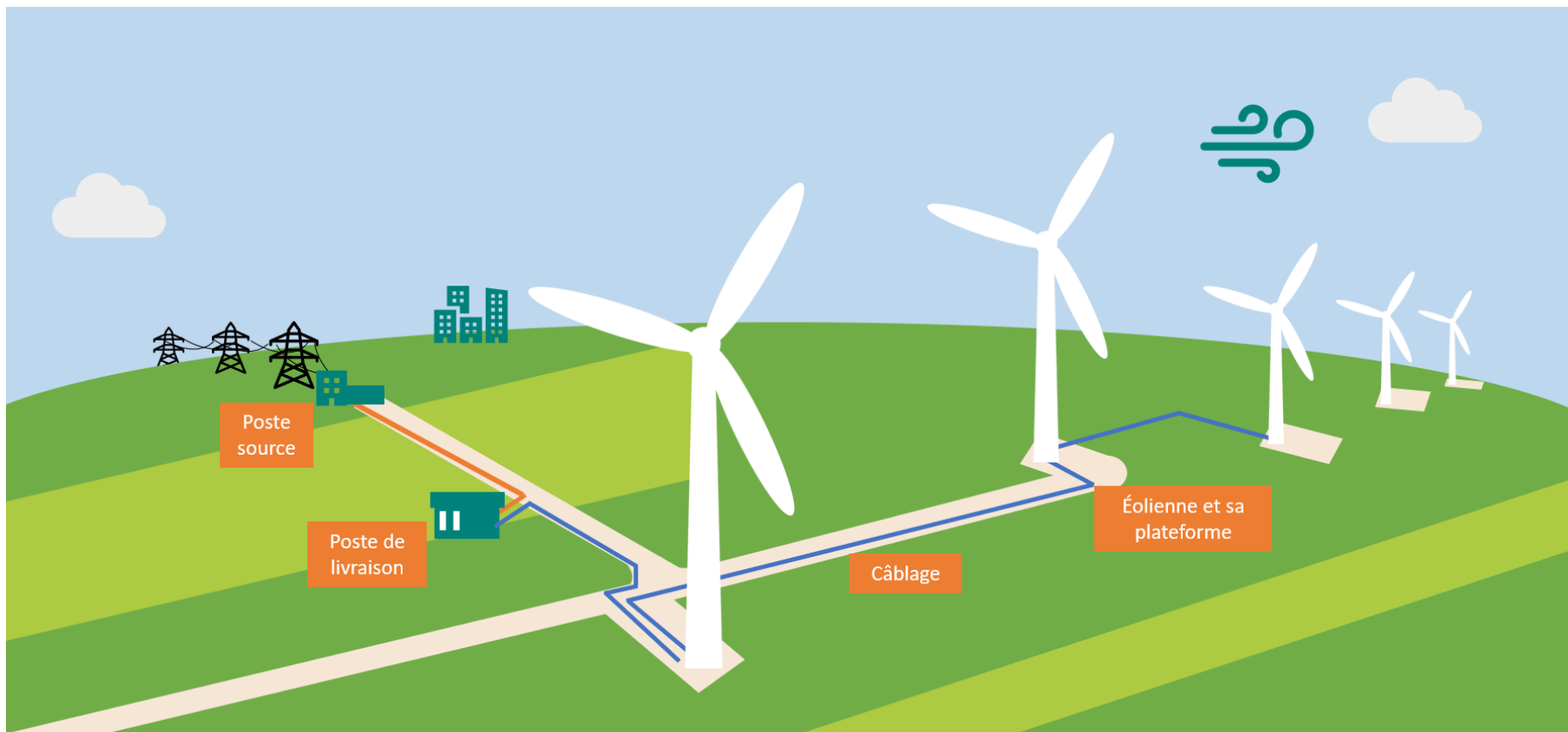
Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Contraintes techniques et réglementaires

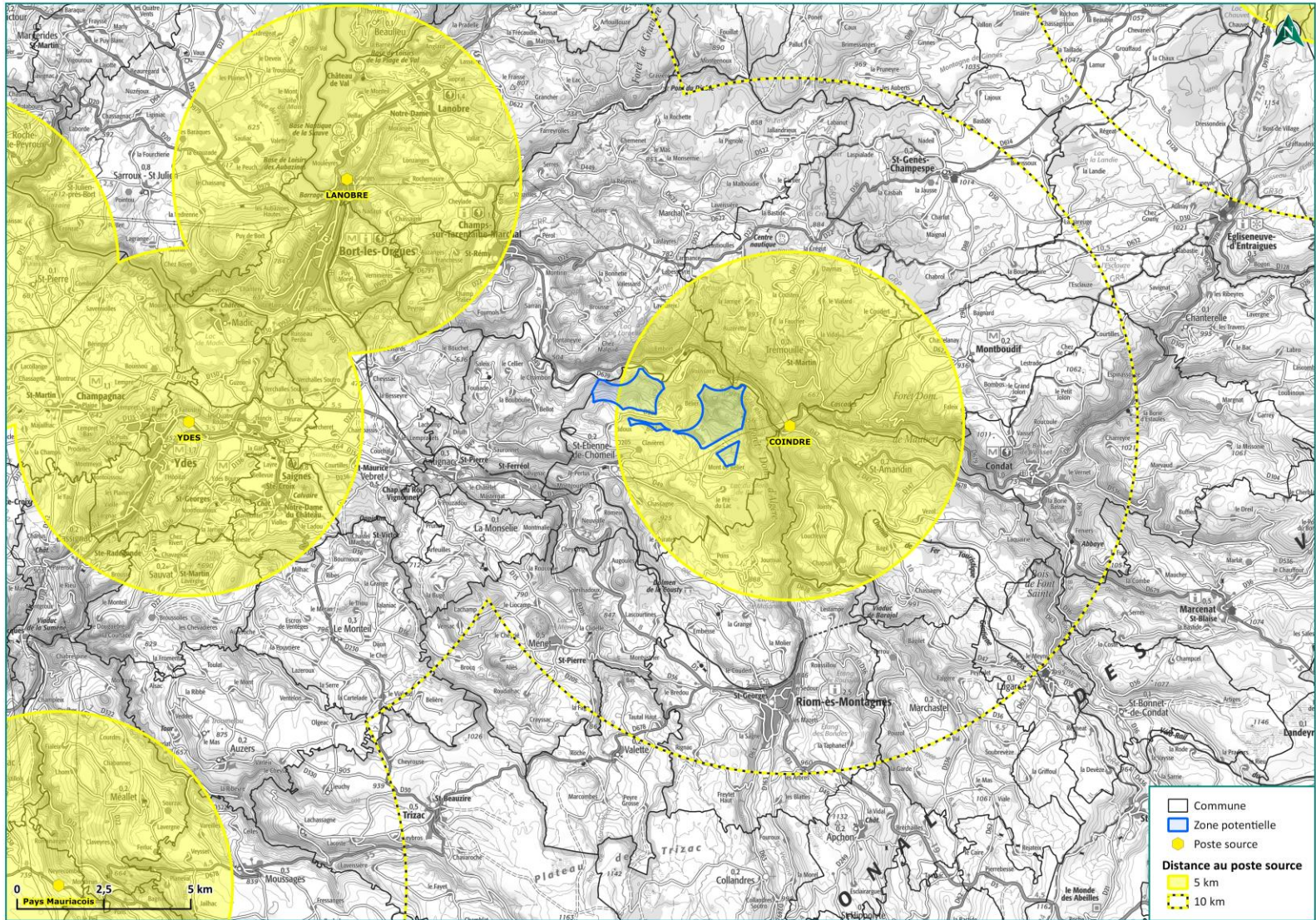


Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Raccordement

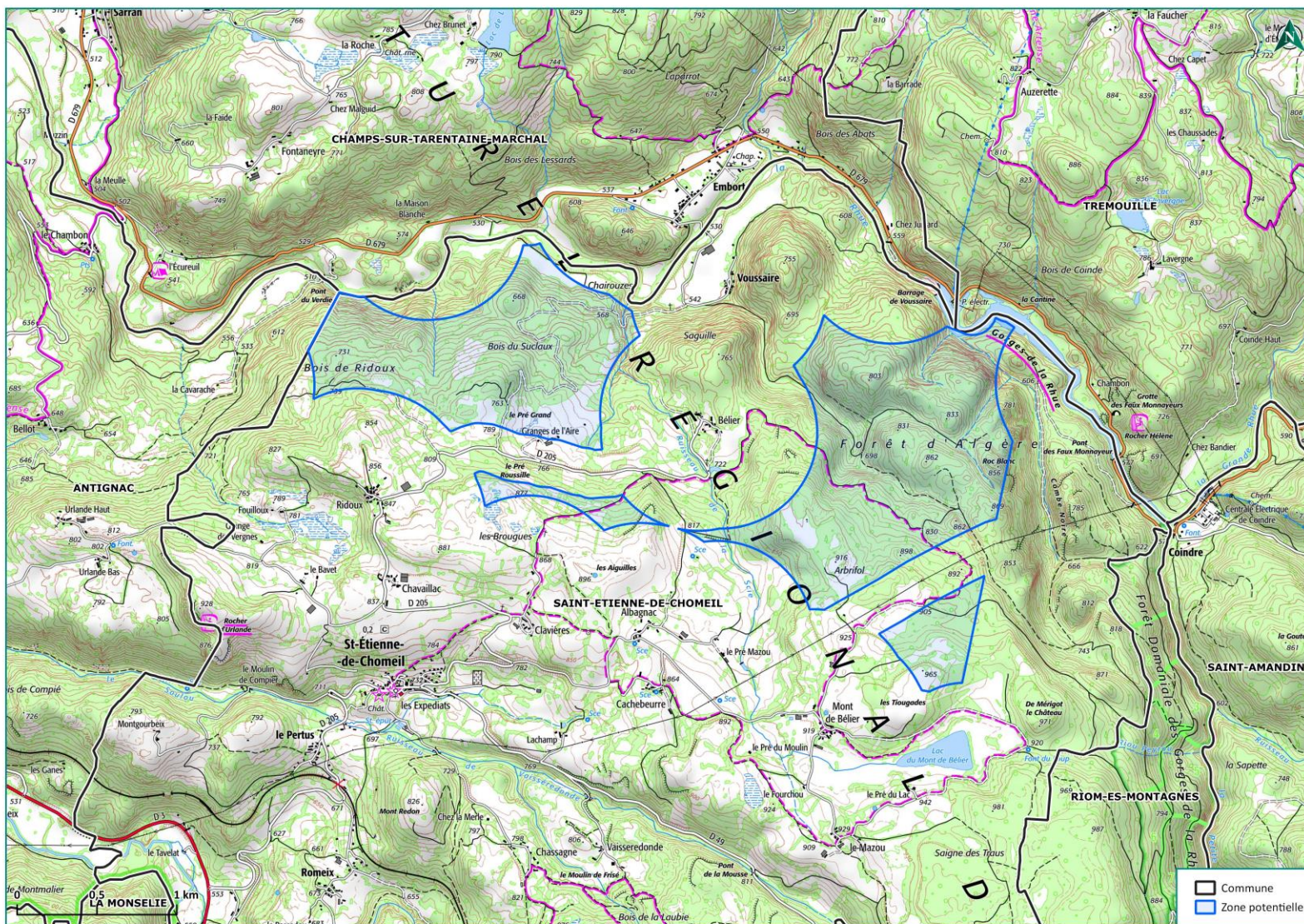


Raccordement



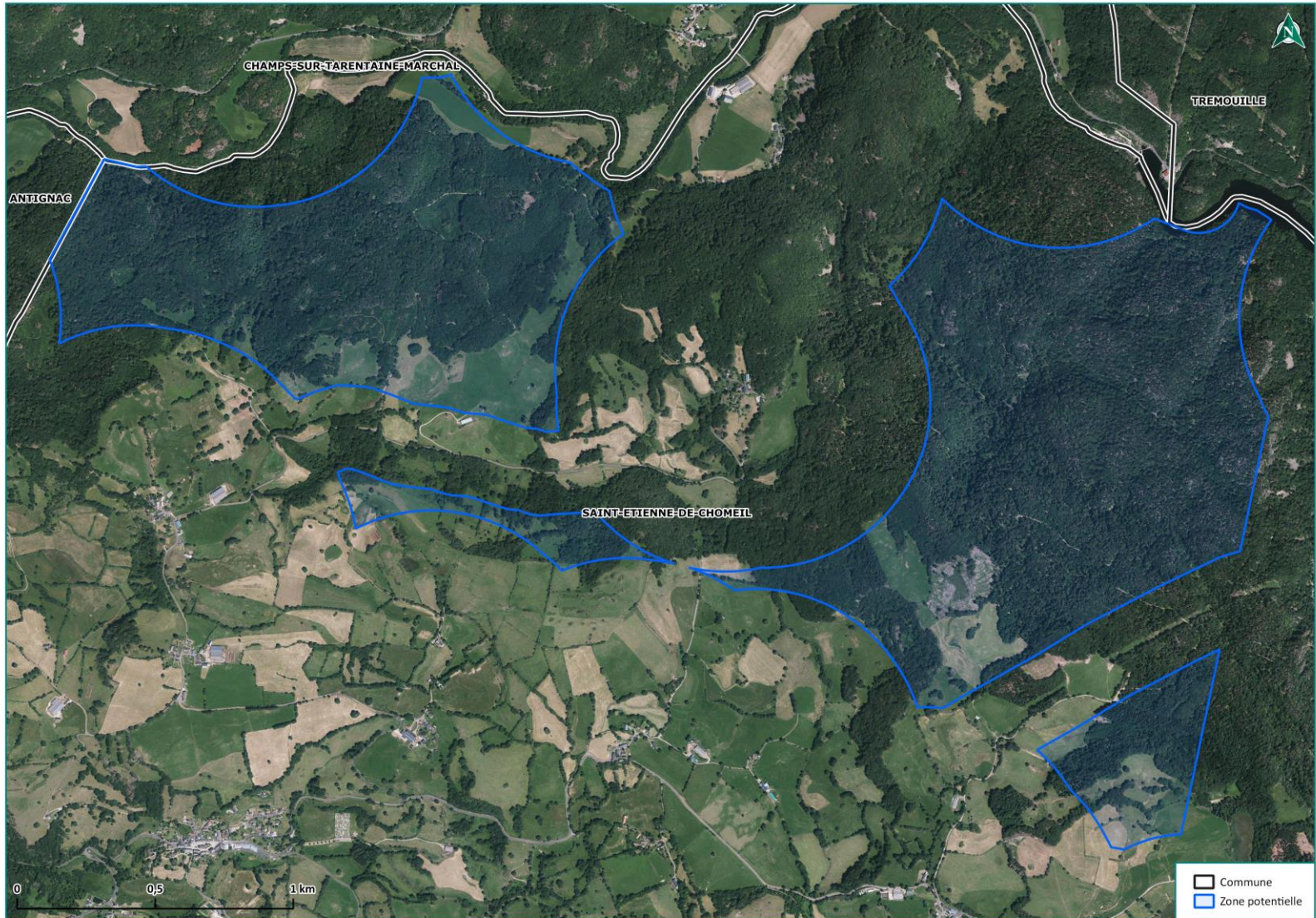
Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Présentation de la zone d'étude



Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Présentation de la zone d'étude



Carte faite le 09 novembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Etude acoustique



Mesures initiales

- Y Intervention d'un professionnel sur site
- Y **Réaliser des mesures sans éoliennes**, afin de déterminer le volume sonore ambiant de base



Modéliser la diffusion acoustique

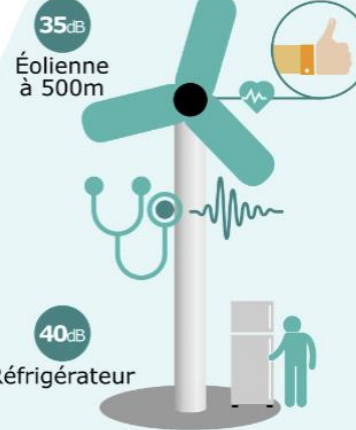
- Y Diffusion acoustique de chaque éolienne
- Y S'assurer que le niveau sonore perçu au niveau des habitations respecte la réglementation française
+5 dB de jour / +3 dB de nuit



Mesures de suivi

- Y **Vérifier que le parc éolien respecte la réglementation**
- Y Suivis transmis à l'inspecteur ICPE pour contrôle
- Y Possible mesure de bridage

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé



source : UFC Que Choisir

Le son produit par les éoliennes mis hors de cause

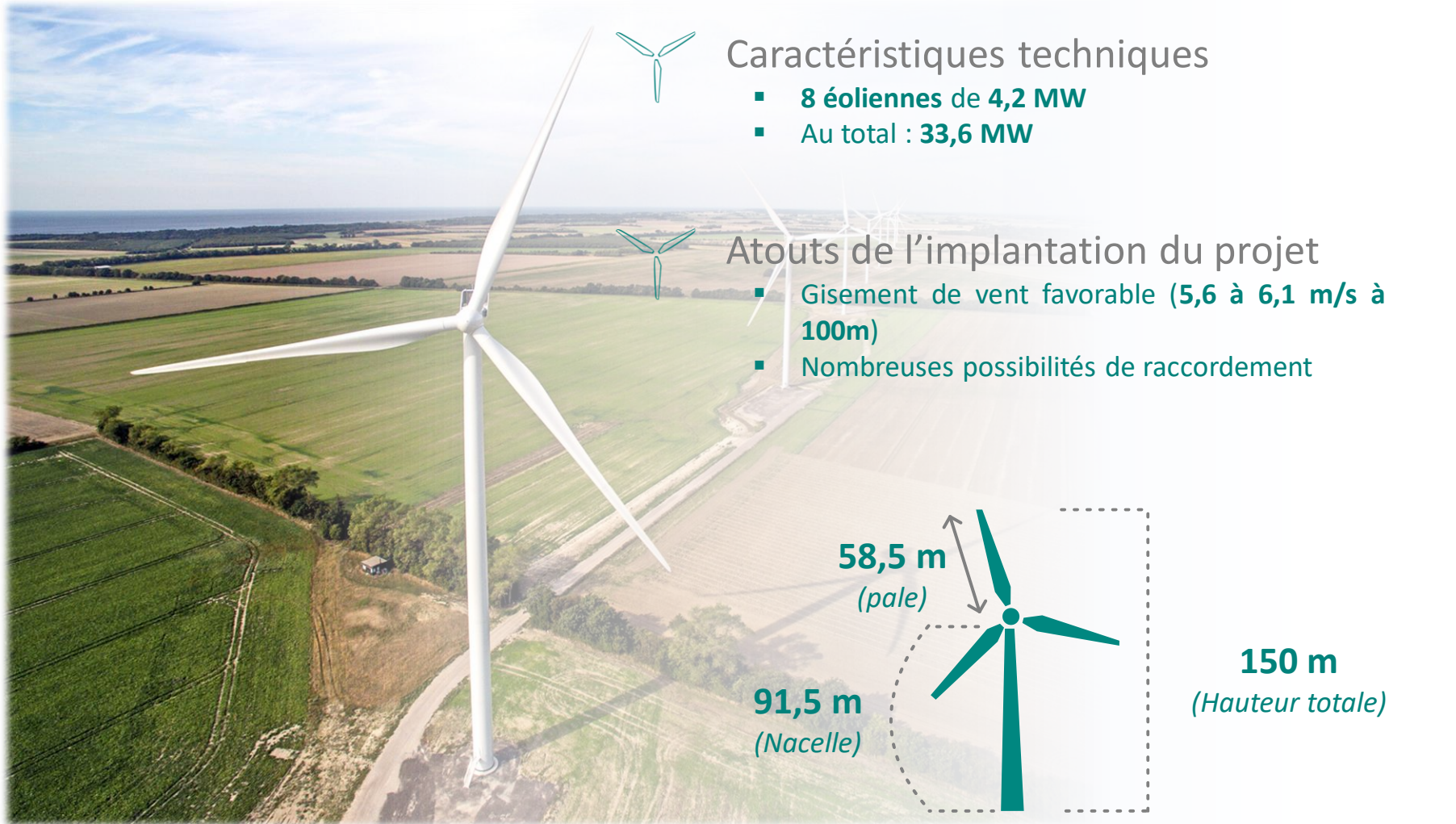
Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont "très en deçà de celles de la vie courante". En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques. Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

Les infrasons sans risques

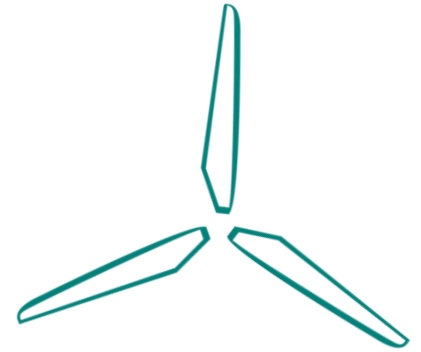
"Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons)"

ANSES, 14 février 2017

Zone d'étude : synthèse



4.



Concertation et partenariats

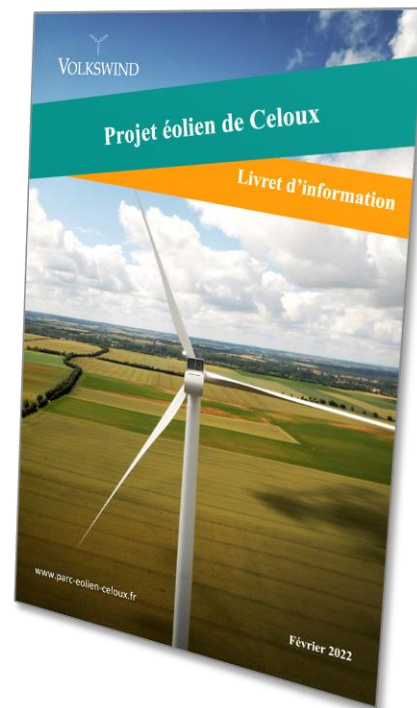
Participation de la population et des collectivités au projet

Communication

 Création d'un **livret d'information** pour la population

 Information dans la **gazette communale**

 **Expositions** en mairie avec permanences



 **Site internet** dédié au projet

 **Campagne de porte-à-porte**

 **Visite** de parcs ou de chantiers

Partenariat



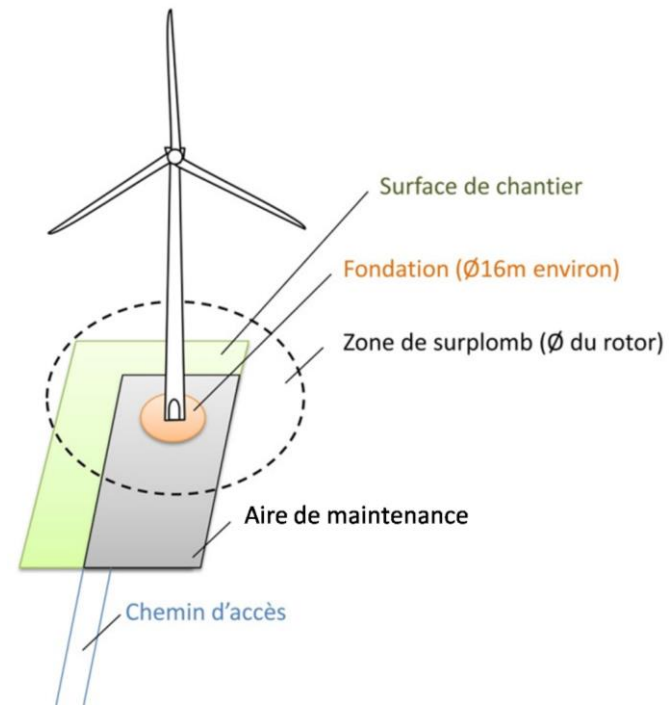
Accord foncier
(Promesse de Bail Emphytéotique)



Convention de servitudes d'utilisation des chemins communaux
(+ réfection et entretien)



Mesures compensatoires sur des parcelles communales ou terrains sectionaux



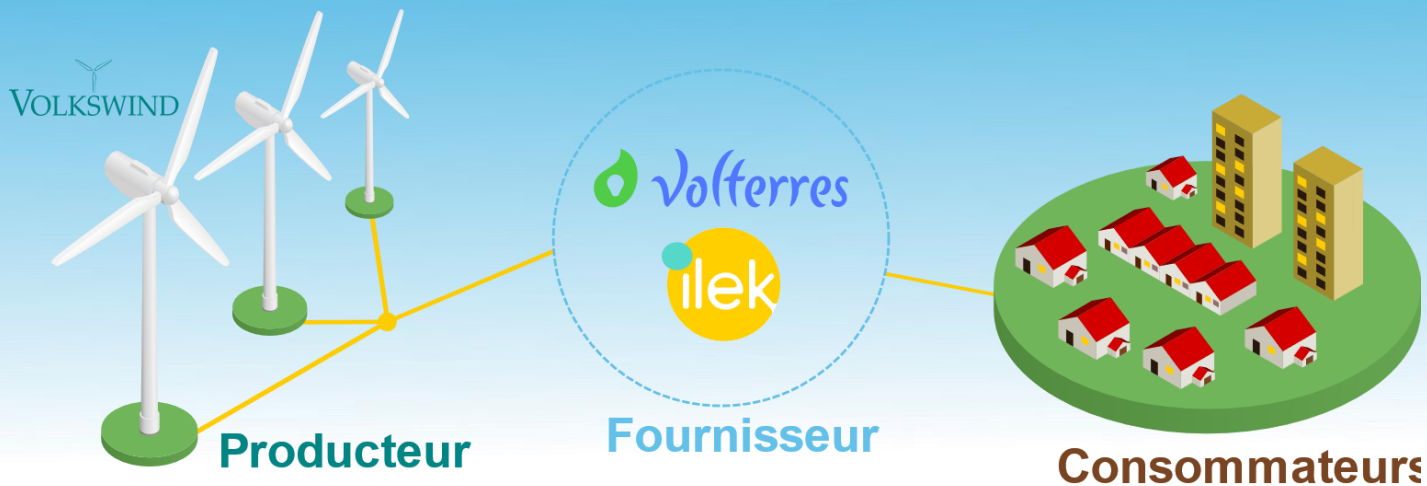
Sponsoring d'associations, de festivités



Visite de parcs éoliens, montées dans l'éolienne

Partenariats avec la population

CONSOMMATION LOCALE



Contrat de
partenariat

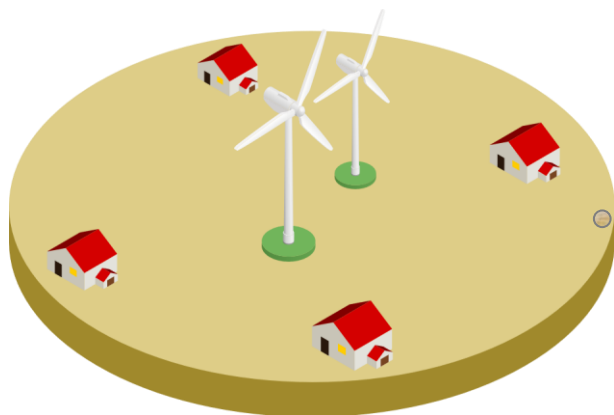
- ✓ Tarif préférentiel sur le prix du kWh
- ✓ Réduction du coût de l'abonnement
- ✓ Traçabilité de l'électricité
- ✓ Une consommation **renouvelable** et **locale**

Partenariats avec la population

L'AIDE RENOUVELABLE AUX PARTICULIERS

- Y **Mesure d'accompagnement** destinée aux **riverains du projet**
- Y **Remboursement partiel** de travaux / achats liés à l'économie d'énergie et à la préservation de l'environnement

- Travaux < 2 000€ → **ARP (50%)**
- Travaux < 5 000€ → **ARP (40%)**
- Travaux > 5 000€ → **ARP (30%)**

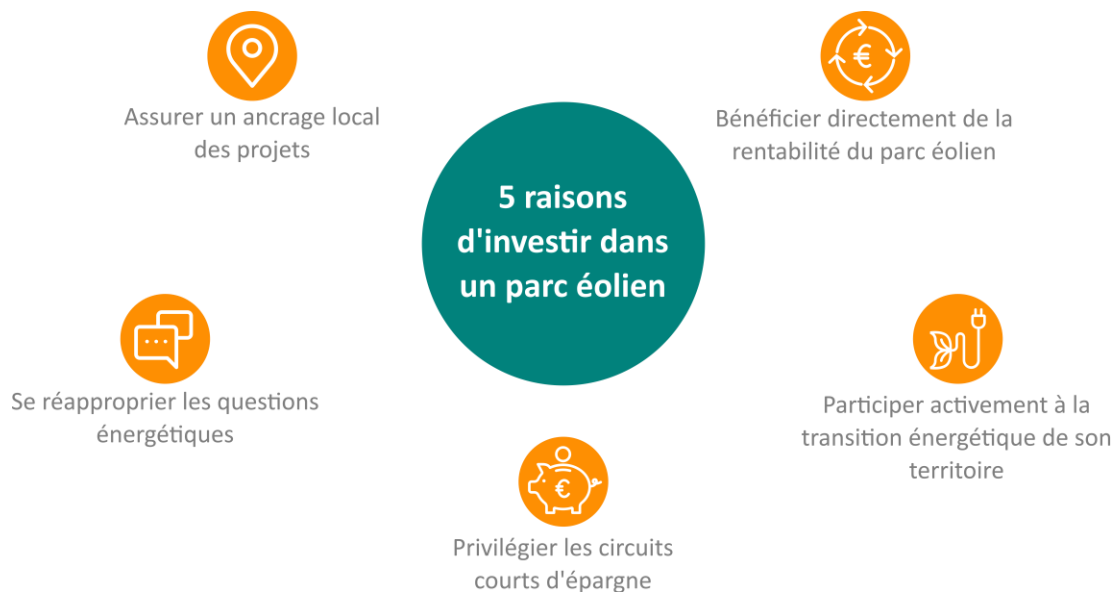


Financement participatif



Partenariats avec la population

VOLKSWIND s'engage à proposer aux habitants de **participer au financement du parc éolien** à un taux préférentiel via la plateforme **participative** (Lendosphère, Lendopolis, Enerfip, etc) lors des trois grandes phases du projet : **Développement / Construction / Exploitation**.



Exemple d'une campagne de financement participatif



200 000 €

Objectif de collecte



2 ans

Durée du prêt
Échéances
semestrielles



Réservé

Aux riverains
du projets



Taux d'intérêt

Préférentiel pour les
riverains



Gratuit

Pour les prêteurs



Prêtez dès 50€

Et jusqu'à 2 000€

Comité de Pilotage

Y Groupe de travail actif **tout au long du développement du projet**

- Volkswind
- Membres du conseil municipal
- Riverains
- Membres d'associations
- etc...

Y **Replacer le citoyen au cœur du projet** et des réflexions

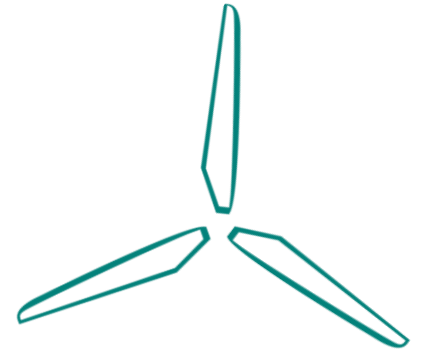
- Partage des connaissances du terrain
- Points de blocage
- Concertation
- Modalités de communication
- Mesures d'accompagnement



5.

Les retombées

à différentes échelles, sur vos territoires



Les retombées pour le territoire



1 éolienne de 4,2 MW
avec une vitesse de vent de 6 m/s



2 000 foyers
Équivalence consommation

Un parc éolien de 33,6 MW (8 éoliennes) permettra



De couvrir les besoins en consommation d'électricité de près de **16 000 foyers**



De produire l'électricité nécessaire au **transport personnel de 44 000 français** en véhicule électrique par an (\approx **51 000 tCO₂/an évitées en véhicule thermique**)

Les retombées pour le territoire



Appel aux entreprises locales

250 000 € / MW construit pour les entreprises locales (accès, terrassement ...)

Pour 1 éolienne de 4,2 MW → 1 050 000 € d'activités générées pour les sociétés locales.

Soit **8 400 000 €** d'activités générées pour **le projet éolien de Saint-Etienne-de-Chomeil.**

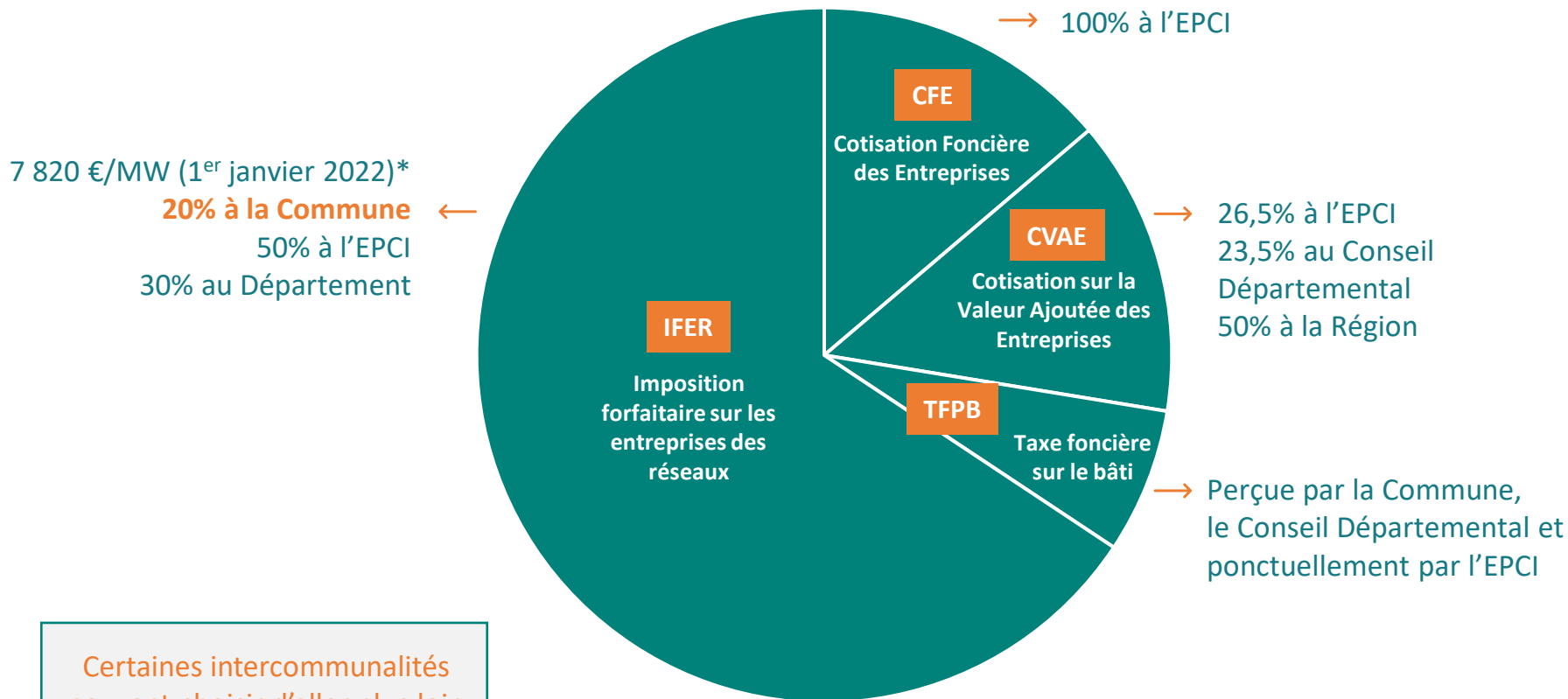


Fondation d'un éolienne



Terrassement

Les retombées fiscales



Certaines intercommunalités peuvent choisir d'aller plus loin et d'adapter le mode de répartition des recettes fiscales entre eux et la commune.

Source : *IMPOTS.GOUV- IFER sur les éoliennes et hydroliennes - 19 janvier 2022

Les retombées fiscales

Hypothèse pour un parc de 8 éoliennes de 4,2 MW



± **411 000 €/an** au total de recettes fiscales pour l'ensemble des collectivités locales



± **272 000 €/an** au total de recettes fiscales pour le bloc communal (EPCI et commune)

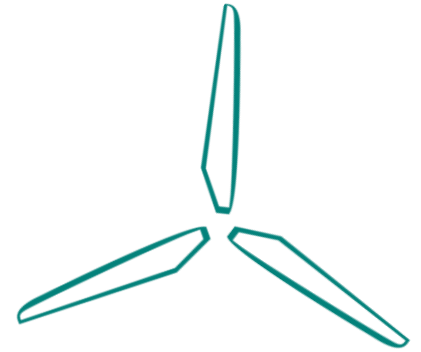


± **100 000 €/an** au total de recettes fiscales pour **votre commune**

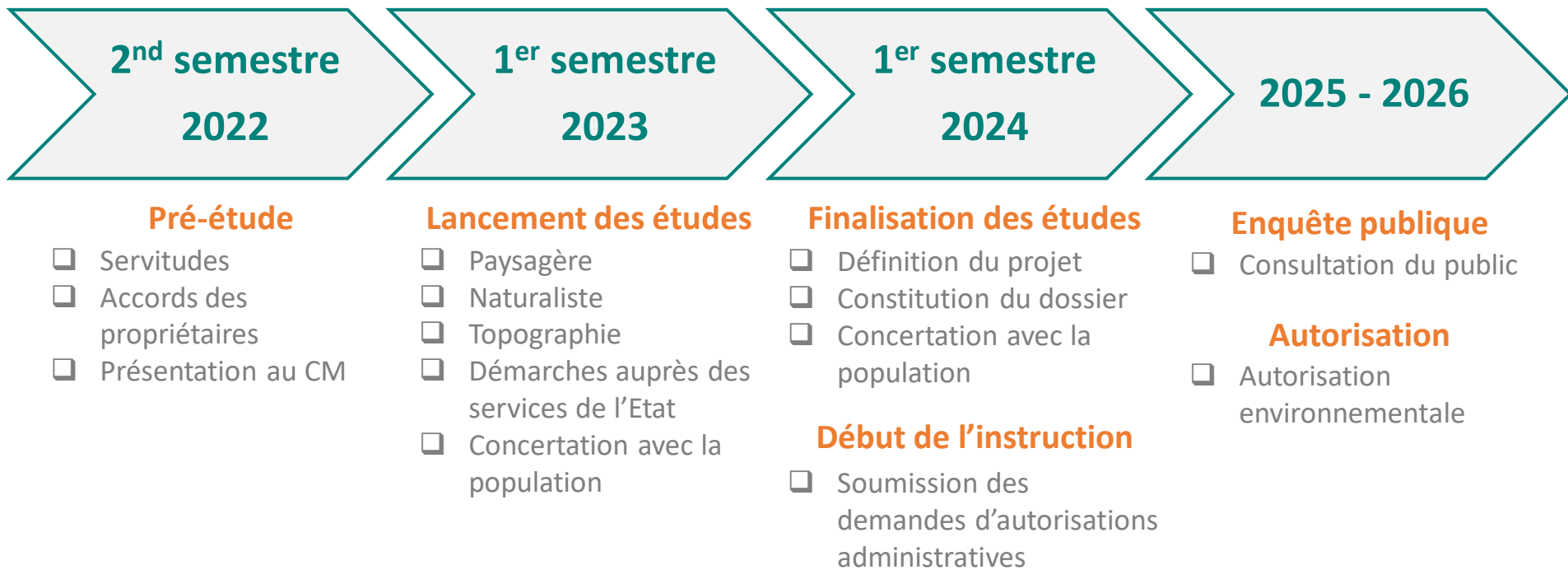
Les chiffres donnés ne sont que des estimations qui n'ont pas valeur d'engagement

6.

Les prochaines étapes



Le planning



Dans un premier temps...

Etude de faisabilité



Etude de pré-faisabilité



Etude foncière



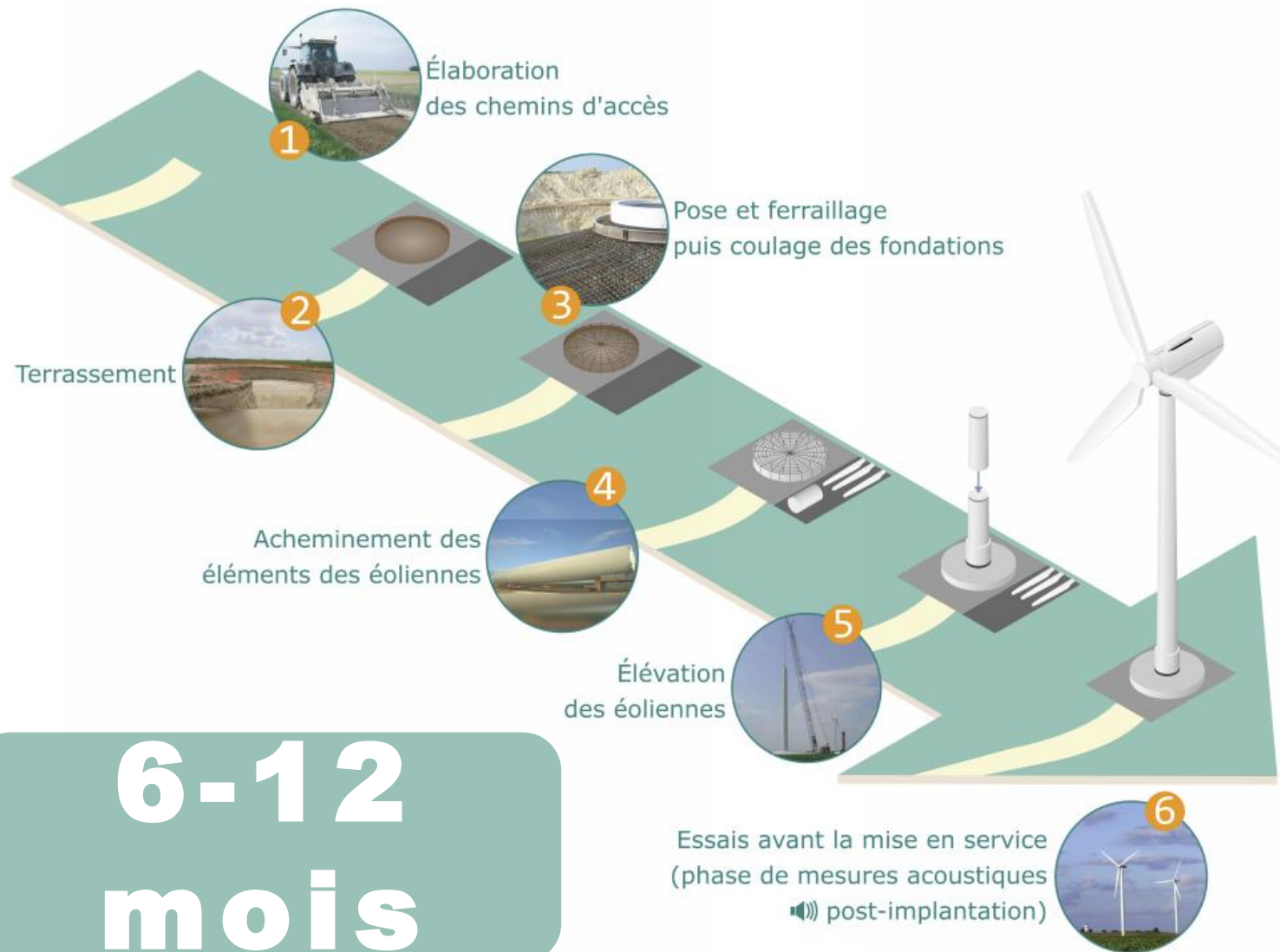
Présentation au Conseil Municipal



Lancement des études

(naturaliste, paysagère, acoustique, topographique, etc...)

Construction



**6-12
mois**